COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COP31 : La Côte d'Ivoire présente le PACTE pour renforcer la justice climatique et accélérer la transition écologique en Afrique

Antalya (Türkiye), le 13 novembre 2026 – En marge de la COP31, la Côte d'Ivoire a présenté le **Pacte Africain sur le Climat et la Transition Écologique (PACTE)**, une initiative continentale destinée à renforcer la résilience des communautés africaines, à améliorer l'accès aux financements climatiques et à porter une voix africaine plus forte dans les négociations internationales sur le climat.

Porté par le Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique avec l'appui de l'Abidjan Legacy Program, le PACTE répond à une réalité préoccupante : alors que l'Afrique génère **moins de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre**, elle figure parmi les régions les plus vulnérables aux effets du changement climatique. Près de **750 millions d'Africains pourraient être exposés à des risques climatiques extrêmes d'ici 2050**, menaçant la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau, la santé et les moyens de subsistance de millions de personnes.

L'agriculture, qui fait vivre près de **66 % de la population africaine**, est particulièrement exposée. Sur le continent, **96 % des terres cultivées dépendent des précipitations**, tandis que les rendements céréaliers pourraient diminuer jusqu'à **50 % d'ici 2050** dans certaines régions. Dans le même temps, environ **400 millions de personnes dépendent directement des forêts, des zones humides et des ressources côtières**, essentielles à la sécurité alimentaire et à la résilience climatique.

Face à ces défis, la Côte d'Ivoire appelle à un renforcement des financements consacrés à l'adaptation, à la résilience et aux mécanismes de réponse aux pertes et préjudices, conformément aux principes d'équité et de responsabilité commune mais différenciée consacrés par l'Accord de Paris.

Le PACTE est conçu comme un mécanisme de financement flexible, décentralisé et transparent, destiné à rapprocher les ressources climatiques des territoires et des populations qui en ont le plus besoin. Sa phase pilote prévoit une mise en œuvre sur **cinq ans dans six pays africains**, avec une enveloppe prévisionnelle de **443 millions de dollars américains**.

L'une de ses caractéristiques majeures est de consacrer **plus de 70 % des ressources mobilisées, pouvant atteindre 78 %, directement aux investissements locaux**, au bénéfice des collectivités, des femmes, des jeunes, des petits exploitants agricoles et des communautés rurales les plus vulnérables.

Le programme s'articule autour de quatre priorités : le renforcement de la gouvernance locale, l'agriculture résiliente et la sécurité alimentaire, l'accès à une énergie propre et abordable, ainsi que la restauration des écosystèmes et la valorisation durable du capital naturel africain. Les **Comités de Résilience Communautaire** seront au cœur du dispositif afin de garantir une participation directe des populations à la définition et au suivi des investissements.

Le PACTE entend également contribuer à combler l'important déficit de financement climatique auquel l'Afrique est confrontée. Selon les estimations disponibles, la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (CDN) africaines nécessiterait près de **2 800 milliards de dollars entre 2020 et 2030**, soit environ **277 milliards de dollars par an**. Pourtant, seulement **30 milliards de dollars** ont été mobilisés en 2020, ce qui représente à peine **11 % des besoins annuels estimés**.

Aligné sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine, le PACTE entend également valoriser le capital naturel africain, estimé à plus de **6 000 milliards de dollars**, à travers la restauration des paysages, les solutions fondées sur la nature, les paiements pour services écosystémiques et les marchés carbone africains.

La Côte d'Ivoire invite les États africains, les institutions financières internationales, les banques de développement, le secteur privé et les partenaires techniques à rejoindre cette dynamique continentale. À l'horizon de sa phase pilote, le PACTE ambitionne de contribuer à la résilience de **500 000 ménages**, d'accompagner **5 millions d'agriculteurs** dans l'adoption de pratiques adaptées au climat et de soutenir la restauration de **10 millions d'hectares de paysages dégradés**.

Par cette initiative, la Côte d'Ivoire réaffirme sa volonté de faire de l'unité africaine un levier de justice climatique et de garantir que les financements atteignent effectivement les communautés qui en ont le plus besoin.